



L'INSTALLATION EST CONFORME

Date(s) du contrôle: 26/04/2021 **Date d'émission du rapport:** 26/04/2021
Rapport N°: 0682-210426-06

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Bureau Technique Verbrughen
Adresse: Rue Neerveld 109 boîte 6, 1200 Bruxelles
T: 083 21 35 27 E: btv.namur@btvcontrol.be Numéro d'entreprise: 0406.486.616
L'agent-visiteur: numéro 0682

Identification des tiers:

Client: CALISKANBAS SALIM
Adresse: RUE MAZY 2, 5100 JAMBES
Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire: Inconnu
Adresse: ,
Responsable des travaux: CALISKANBAS SALIM
Adresse: RUE MAZY 2,5100 JAMBES
Numéro de TVA: 0737544250

Identification de l'installation électrique:

Nom: CALISKANBAS SALIM
Adresse: VENELLE DES CAPUCINS 2/10, 5000 NAMUR
Code EAN:
Numéro compteur: 32525224-2016
Cabine haute tension privée: Non
Type d'installation: unité d'habitation

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Visite de contrôle (6.5)
Date de la réalisation de l'installation: A partir du 01/06/2020

Informations contenu contrôle: Néant

Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: pas appliqué
Autre(s) référence(s) légale(s): n/a



Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: 3 x 230V

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: XVB - Section: 4 x 10 mm²

Type d'électrode de terre: Boucle de terre

Nombre de tableaux: 1

Valeur nominale de la protection du branchement: 25A

Type de coupure générale: 4P 40A/300mA

Type de schéma de mise à la terre: TT

Nombre de circuits: 14 (réserve inclus)

DESCRIPTION:

Dispositifs à courant différentiel installés: 4P 40 A 300 mA type A, circuit (s) protégé(s): Voir schéma's



Résultats du contrôle:

Mesures et essais:

Résistance de dispersion de la prise de terre: 9,5 Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 50 MOhm

Test des dispositifs à courant différentiel via test bouton: OK

Test des dispositifs à courant différentiel via test boucle de défaut: OK

Continuité des conducteurs de protection: OK

Infractions constatées:

Néant

Remarques:

Néant

Conclusion du contrôle:

1. L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le: 26/04/2046

Heure d'achèvement:

agent-visiteur 0682 p.o. du directeur technique

26/04/21 17:32

Le directeur technique, ir. Bart van Rossum




N° Rapport: 0682-210426-06

2 / 3



Référence aux prescriptions réglementaires:

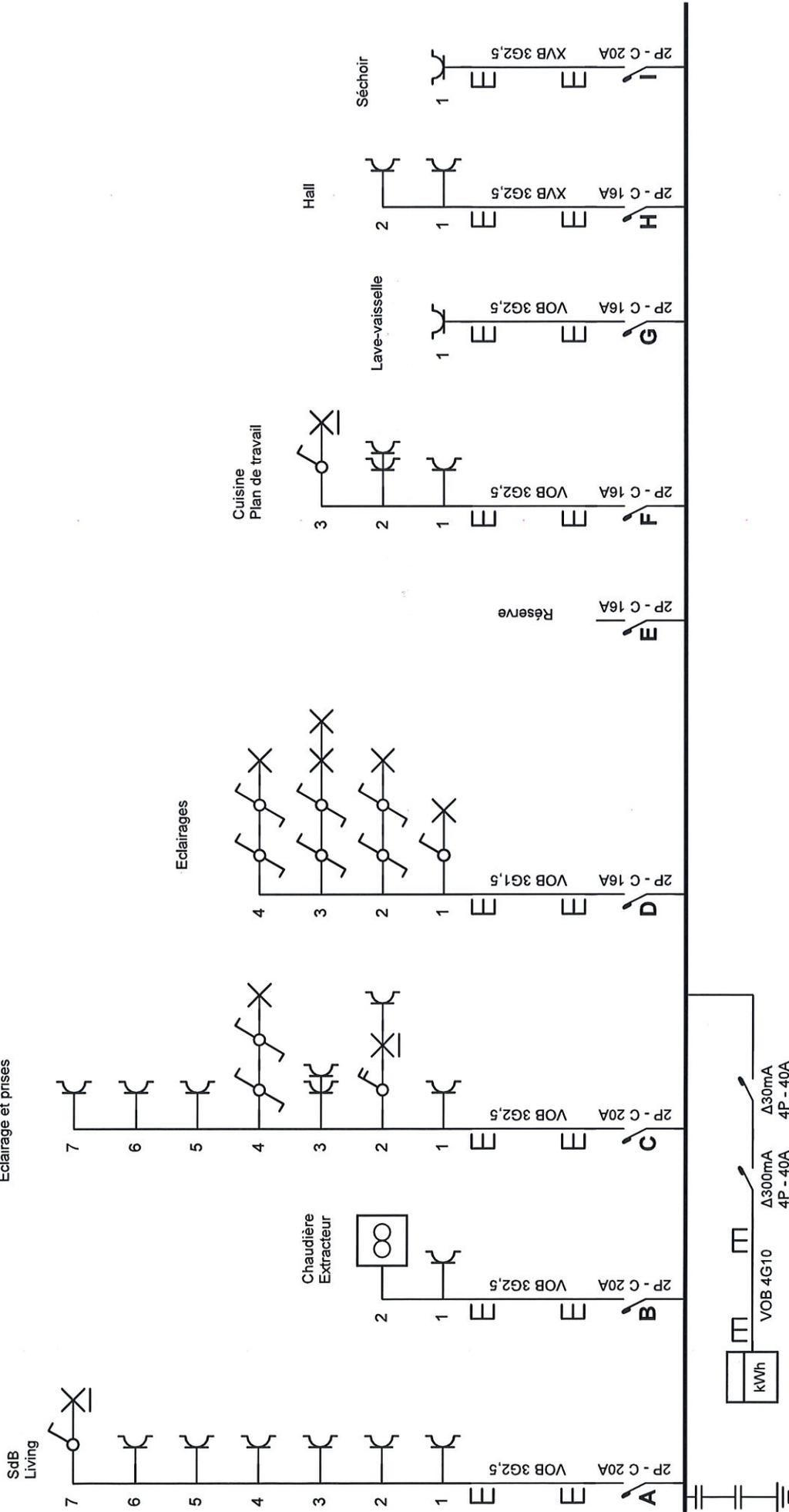
1. Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu:

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique, soient en tout temps observées;
- c) de conserver les documents de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.

Dans le cadre des missions légales des organismes agréés, une copie de ce rapport est tenue pendant une période de 5 ans par l'organisme agréé. Cette copie est tenue à la disposition de toute personne autorisée légalement à la consulter. Pour de plus amples informations sur les prescriptions réglementaires ou plaintes, la Direction générale de l'Energie du Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (<https://www.economie.fgov.be>) est l'autorité compétente des organismes agréés.



SdB
Ch1 bureau
Eclairage et prises



Organisme agréé
BTv

Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

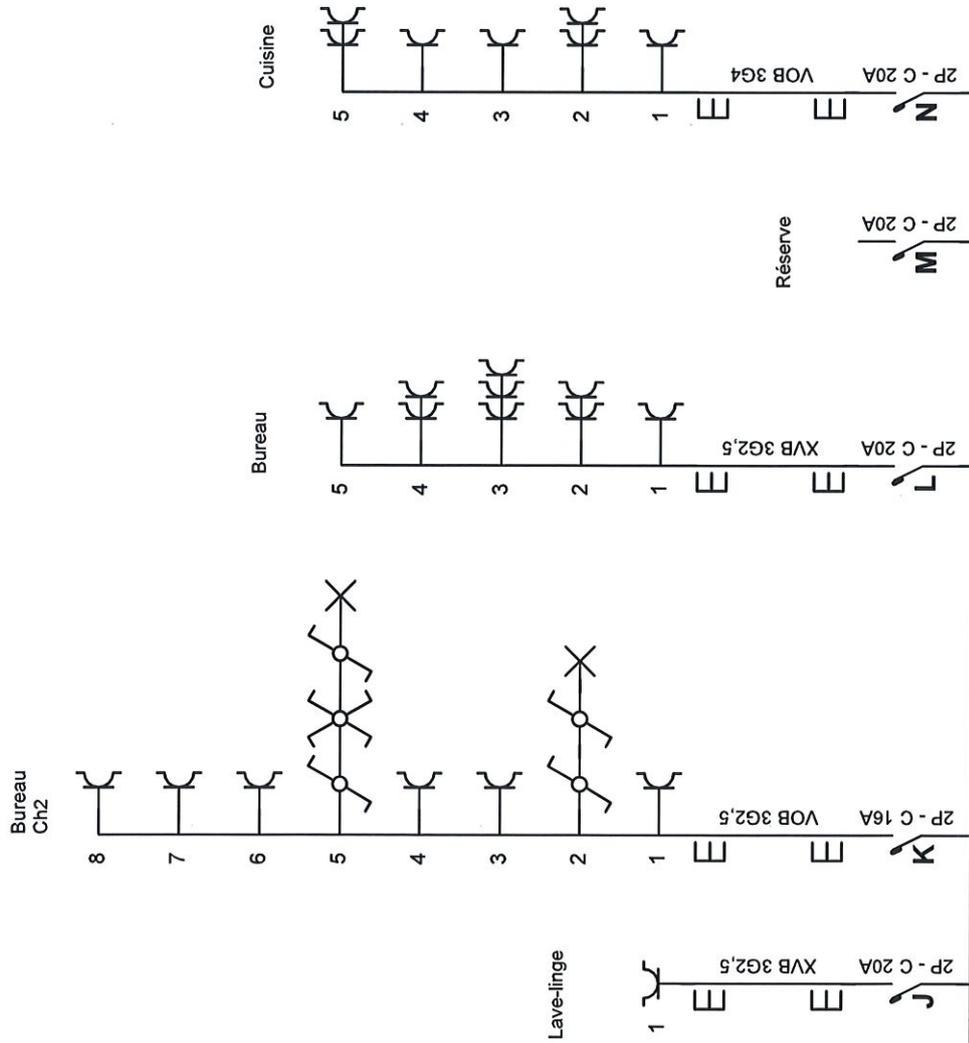
Adresse de l'installation électrique
Mr GIARD Rémy
Venelle des Capucins 2 Boîte 10
5000 NAMUR
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Installateur
SC ELEC
Rue Mazzy 2
5100 NAMUR Jambes
Tél.: 081775.18.76 GSM: 049374.47.84
Fax: -
e-mail: scelecnamur@hotmail.com
BE0737.544.250



p. 1/3
Schéma unifilaire
3 x 230V ~ 50Hz

Schéma dessiné par: SC Elec



Organisme agréé
BTW

Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Adresse de l'installation électrique

Mr GIARD Rémy
Venelle des Capucins 2 Boîte 10
5000 NAMUR
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

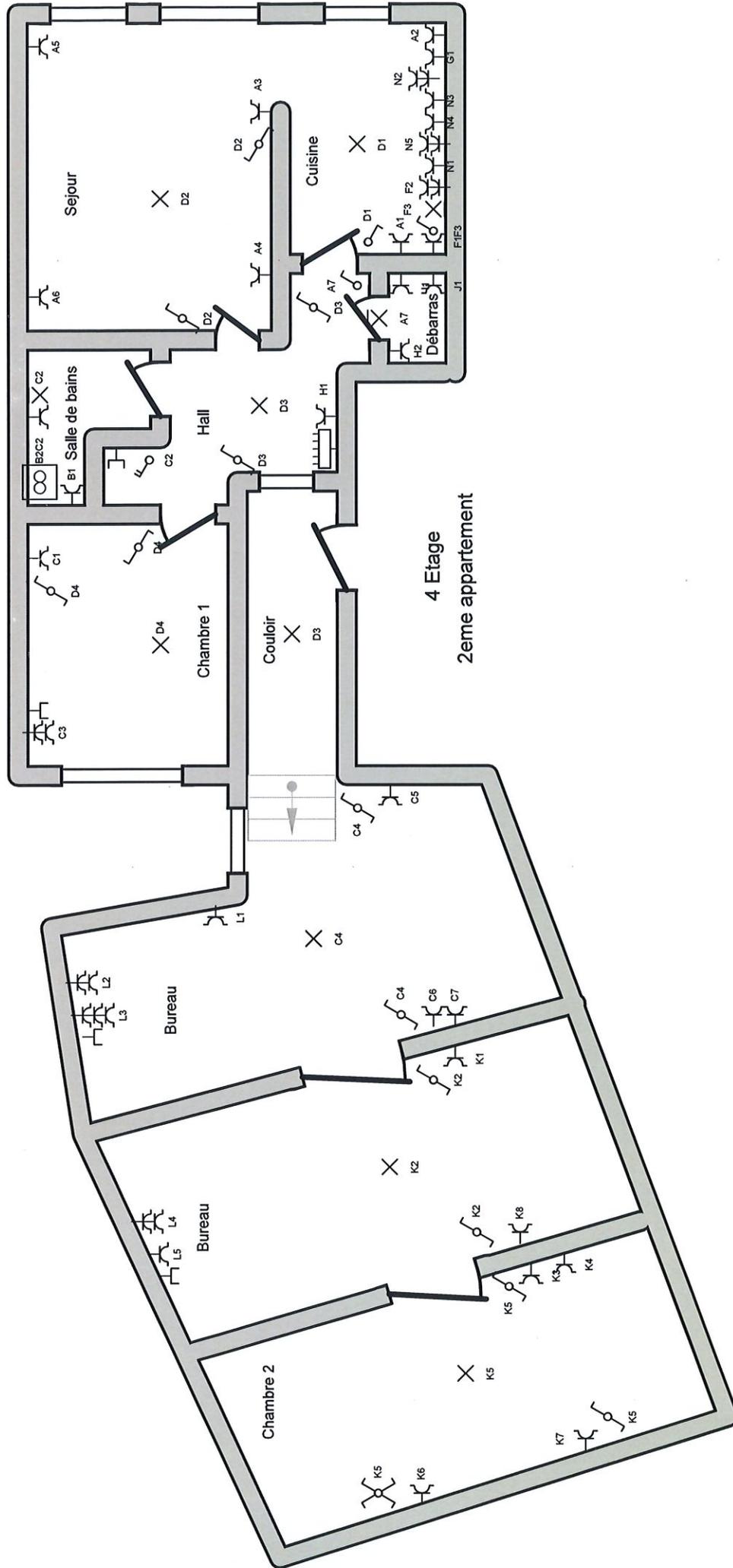
Installateur

SC ELEC
Rue Mazy 2
5100 NAMUR Jambes
Tél.: 081/75.18.76 GSM: 0493/74.47.84
Fax: -
e-mail: scelecnamur@hotmail.com
BE0737.544.250



p. 2/3
Schéma unifilaire

3 x 230V ~ 50Hz



Organisme agréé
 BTV
 Tél.: - GSM: -
 Fax: -
 e-mail: -

Adresse de l'installation électrique
 Mr GIARD Rémy
 Venelle des Capucins 2 Boîte 10
 5000 NAMUR
 Tél.: - GSM: -
 Fax: -
 e-mail: -

Installateur
 SC ELEC
 Rue Mazy 2
 5100 NAMUR, Jambes
 Tél.: 081775.18.76 GSM: 049374.47.84
 Fax: -
 e-mail: scelecnamur@hotmail.com
 BE0737.544.250

p. 3/3
Schéma de position
 3 x 230V ~ 50Hz



Schéma dessiné par: SC Elec